

ADDENDUM AU DOCUMENT S/144

DECLARATION FAITE PAR LE REPRESENTANT DE L'U.R.S.S. A LA  
CINQUANTE-SEPTIEME SEANCE DU CONSEIL DE SECURITE

Ajouter à la fin

3. Les renseignements à fournir aux termes des paragraphes 1) et 2) devraient se rapporter à la situation existant le 1er août 1946.

